



SERVICE DES LOISIRS

du 30 décembre 17 au 1er janvier 18

REVEILLON FEERIQUE EN ALSACE



25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

Programme :

Samedi 30 décembre

Noël à Colmar & les Vins d'Alsace

Départ de Genève le matin

Arrivée à **Colmar** en fin de matinée / découverte libre du marché de Noël aux innombrables richesses architecturales, au cœur de la vieille ville de Colmar.

Repas de midi régional au restaurant

Poursuite sur la route des Vins d'Alsace aux nombreux villages médiévaux : Kaysersberg, Mittelwihr, Riquewihr ...

Visite commentée d'une cave suivie d'une dégustation.

Installation à votre hôtel à Strasbourg.

Souper à l'hôtel et soirée libre pour flâner à travers les rues illuminées de cette très belle ville.

Dimanche 31 décembre

Strasbourg & Royal Palace

Petit déjeuner à l'hôtel

Matin : **visite guidée de Strasbourg**, la capitale Européenne et sa vieille ville nichée autour de sa magnifique cathédrale gothique.

Repas de midi libre à Strasbourg

Après-midi : temps libre sur le marché de Noël dans la vieille ville.

En début de soirée, route vers Kirrwiller

19h30 : accueil au **Music-Hall Royal Palace** chez Adam Meyer pour un **Dîner de Gala suivi du spectacle de la Saint-Sylvestre**, puis **danse** jusqu'à l'aube avec orchestre.

Retour à l'hôtel. Logement

Lundi 1^{er} janvier

Strasbourg – Genève

Petit déjeuner tardif à l'hôtel.

Puis retour sur la Suisse.

Arrivée à Genève / gare Cornavin en fin d'après-midi.



Prix AVIVO comprenant :

- le transport en autocar 4* tout confort
- le logement pour 2 nuits à l'hôtel Mercure 4* à Strasbourg
- le repas de midi du jour 1 à Colmar (menu 3 plats – ¼ vin + café)
- le souper du jour 1 à Strasbourg (menu 3 plats – ¼ vin + café)
- la soirée de Réveillon au Cabaret Royal Palace : dîner de Gala au restaurant Majestic, boissons incluses. Spectacle puis orchestre jusqu'à l'aube
- la visite guidée de Strasbourg (2 heures)
- la visite d'une cave avec dégustation
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	830.-
Non membre	930.-
Supplément single	160.-



CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si :

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.